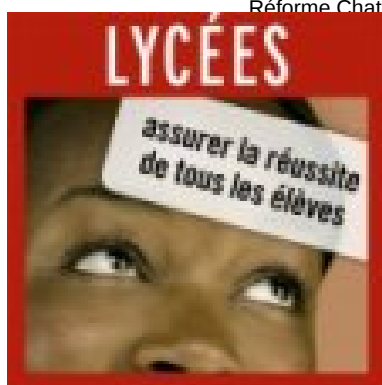


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3196>



Première analyse de la section académique du SNES réforme des lycées 2010

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Date de mise en ligne : mercredi 14 octobre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Document de la section académique du SNES-FSU

[Après le discours du Président de la République le 13 octobre 2009](#)

Après le discours du Président de la République le 13 octobre 2009

Vous trouverez ci-dessous un résumé du discours de N. Sarkozy sur les lycées ainsi que nos premières remarques rapides. Le discours est disponible sur le site de l'Elysée et les propositions sur celui du ministère de l'éducation nationale.

La section académique du SNES appelle les sections SNES des établissements à informer les collègues, à débattre du projet et à se réunir dans les établissements.

Le stage académique du 5 novembre permettra d'avoir un premier débat collectif.

Un stage est également programmé dans l'Yonne le **10 décembre**.

– Orientation

Nicolas Sarkozy annonce une révolution au niveau de l'orientation qui devrait être progressive et réversible avec pour les lycéens un droit à l'erreur et la possibilité de corriger une trajectoire à tous les niveaux. Cela se traduirait par :

Des remises à niveau pendant les vacances, en cours d'année ou en fin d'année pour « éviter les redoublements » et « permettre des corrections de trajectoire ».

Un tutorat des élèves serait institué et ils auraient dans leur semaine un temps consacré à l'orientation.

Deux enseignements d'exploration en classe de seconde, au lieu d'un seul, seraient mis en place pour découvrir de nouvelles disciplines et mieux choisir son parcours

Le lycée doit plus se rapprocher du supérieur que du collège ; des enseignants seraient amenés à enseigner dans le supérieur et en lycée, des stages en entreprises seraient mis en place pour les lycéens et pour les enseignants, des stages d'observation en entreprise.

– « casser » la hiérarchie des voies et des séries avec revalorisation de la série L avec une priorité donnée aux Langues Vivantes (des lycéens bilingues ou trilingues au bac).

Pour la série littéraire, l'accent pourrait être mis sur les langues vivantes, sur l'introduction de disciplines nouvelles comme le droit, sur l'enseignement artistique.

Les grilles de Premières et Terminales seraient refondues pour mettre en place une classe de première plus

générale et une classe de terminale plus spécialisée.

Changement des programmes en STI, muscler cette série car elle est appelée à devenir "un véritable parcours qui débouche sur les emplois d'ingénieurs et de techniciens dont l'économie a besoin". Changement des programmes de STI + places réservées en BTS et IUT et classes prépa aux écoles d'ingénieur pour ces élèves.

- **En ce qui concerne les langues vivantes, accent sur la communication et l'oral, développement des visioconférences, augmentation du nombre d'assistants de langue, promotion des voyages linguistiques, jumelage avec des lycées étrangers, enseignement des disciplines en langue vivante étrangère, regroupement par groupes de compétences**
- **Accompagnement personnalisé des élèves se ferait à tous les niveaux en commençant en seconde à la rentrée 2010.**

Les lycéens ont trop d'heures de cours et ne sont pas aidés. A raison de deux heures par semaine, « sous l'autorité d'un professeur », les élèves auraient de l'aide ou du soutien disciplinaire, de l'aide à l'orientation ou du temps laissé pour monter des projets.

La réforme se ferait à « moyens constant » mais des marges de décision seraient laissées aux lycées. « Il s'agit de cesser de parler de déconcentration et de la faire ».

- **« Donner à la culture la place centrale qui lui revient » en développant les activités artistiques, transmettre un patrimoine culturel commun, « il faut réformer notre manière de penser les arts qui doivent être fondamentaux et non à la marge des emplois du temps », ces matières doivent être transversales intégrant l'histoire des arts avec une prise en compte pour le baccalauréat.**

Chaque lycée aurait un professeur référent culture, un ciné-club. France Télévision mettrait en ligne 200 œuvres et une vidéothèque libre de droits.

- **Le lycée doit être un lieu de conquête de l'autonomie pour les lycéens pour qu'ils deviennent à la sortie du lycée des citoyens « responsables »**

Un lycéen qui s'engage et qui prend des responsabilités dans des associations dans et hors de l'éducation nationale doit être encouragé, et cela devrait être pris en compte pour l'accès au supérieur !

La maison des lycéens serait revitalisée et des responsabilités pourraient être données en matière de restauration, d'aide sociale, d'aménagement des espaces.

Quelques remarques rapides :

Les 16 000 suppressions de postes prévues par le budget 2010 sont incompatibles avec une réforme des lycées à moyens constants.

La charge de travail des enseignants serait alourdie : stages en entreprises, enseignement en langue étrangère comme l'histoire-géographie en anglais (avec le corollaire de la multiplication des postes à profil), histoire de l'art enseignée de manière transversale, aide aux élèves à chaque niveau, orientation, référent culture, etc.

L'aide aux élèves « sous l'autorité d'un professeur » pourrait conduire à développer les emplois précaires d'assistants pédagogiques comme au collège. Quelle peut-être la qualité d'une aide déconnectée des enseignements ?

L'absence totale de référence à la lourdeur des effectifs des classes est inacceptable tout comme le discours sur les langues vivantes alors que les conditions d'enseignement sont très souvent mauvaises.

Peut-on en quelques jours de travail pendant les vacances rattraper le travail de tout un trimestre ou d'une année scolaire ?!

La classe de seconde telle qu'elle apparaît rappelle celle du projet de Gaudemar de l'an passé, rejeté par les parents, les lycéens et les enseignants excepté la semestrialisation.

Dans les propos de N. Sarkozy, il s'agit d'amener les lycéens vers le supérieur mais la préoccupation ne semble pas être celle de démocratiser le lycée.

L'absence de références aux programmes si ce n'est ceux de STI, à la formation des enseignants, aux méthodes pédagogiques, à la culture commune que doit transmettre le lycée démontre qu'il ne s'agit pas de former plus d'élèves ni de les former mieux à devenir des citoyens à part entière, s'agirait-il seulement de les envoyer rapidement vers le monde de l'entreprise ?

Qui assurera le temps d'orientation inclus dans l'horaire des élèves ? Probablement les enseignants puisque les Conseillers d'Orientation voient leur nombre réduit !